



Communiqué de presse, 12 mars 2024

Le toulousain Julien Bétaille intègre le conseil scientifique de l'ONG Fondation pour la Nature et l'Homme : engagé pour faire appliquer le droit de l'environnement !

Changement climatique, disparition de la biodiversité... Au-delà des textes, Julien Bétaille analyse leur application sur le terrain. Le 7 mars 2024, ce spécialiste du droit de l'environnement et membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF) a intégré le conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'homme (FNH). Objectif : porter une vision humaniste de l'écologie, « *ne pas se contenter de discours incantatoires* ».

Le droit de l'environnement est un instrument central de la lutte contre les crises climatiques et écologiques. Au-delà des textes, son application est un enjeu crucial.

Julien Bétaille est maître de conférences à l'IEJUC au sein de l'Université Toulouse Capitole et par ailleurs membre de l'Institut universitaire de France. Spécialiste du droit de l'environnement, il devient membre du conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

> Pourquoi vous engager dans une ONG en tant que chercheur ?

J'ai toujours eu à cœur de contribuer aux débats de société sur l'environnement. Or, la recherche juridique conduit à accumuler du savoir sur le droit et son application. Cela est utile à des acteurs de la société civile telle que la Fondation pour la Nature et l'Homme. A l'heure où les questions environnementales sont de plus en plus clivantes, frisant même parfois la caricature, je crois que c'est très important pour alimenter la délibération démocratique.

> En quoi votre engagement diffère-t-il d'une démarche personnelle ?

Oui. Il ne s'agit pas d'un rôle d'activiste : le conseil scientifique est là pour apporter de la rationalité et aider la fondation à appuyer ses actions sur des savoirs solides. Il y a une volonté très forte de la fondation en ce sens, depuis longtemps, et c'est aussi ce qui fait sa singularité dans le paysage des ONG environnementales.

A un niveau plus personnel, c'est une belle opportunité car le conseil scientifique de la fondation constitue un lieu unique d'échange interdisciplinaire, la plupart des disciplines scientifiques y sont représentées. Je sais que je vais beaucoup apprendre et que ces échanges vont aussi alimenter mes recherches.

> Quels aspects du droit de l'environnement méritent une mobilisation urgente ?

Depuis les années 70, le droit de l'environnement s'est largement développé et il s'est diffusé dans toutes les branches du droit. Aujourd'hui, face à l'aggravation des crises écologiques, il faut probablement dépasser les avancées symboliques et travailler plus sérieusement à une meilleure application de ce droit. Même si ce n'est pas la culture dominante en France, il est urgent de



mieux évaluer les dispositifs existants. C'est sur cette base que l'on pourra identifier les besoins réels, soit d'amélioration de ce qui existe, soit en termes de création de nouvelles règles. En tant que chercheurs, on ne peut pas se contenter de discours incantatoires.

> Sur quoi portent vos travaux de recherche à l'Université Toulouse Capitole ?

Je mets en œuvre un projet de recherche dans le cadre de l'Institut universitaire de France (IUF), qui porte sur ces questions d'évaluation de l'application du droit. J'achève bientôt sa première phase consacrée aux fondements épistémologiques de ce type de démarches : les contributions d'un colloque international organisé à Toulouse en juin 2023 seront bientôt publiées dans une revue internationale et plusieurs autres productions personnelles vont suivre.

Je prépare également la seconde phase de ce projet, plus opérationnelle. Il s'agira de travaux collectifs et interdisciplinaires (avec des biologistes de la conservation, des économistes, des informaticiens, etc.) dont l'objet est d'évaluer l'emprise du droit de l'environnement sur le réel et de tenter d'éclairer, "preuves" à l'appui, les raisons pour lesquelles celui-ci fonctionne ou non.

L'Université Toulouse Capitole

En prise avec les défis majeurs sociétaux actuels, l'Université Toulouse Capitole forme plus de 21 000 étudiants. Spécialisée en droit, économie, gestion, science politique mais aussi administration, info-com et informatique, elle se classe parmi les 400 meilleures universités du monde, particulièrement en économie (19^e et 1^{re} française), selon le récent classement de Shanghai.

Le Conseil scientifique de la FNH

Unique dans le paysage des ONG environnementales, la Fondation pour la Nature et l'homme concentre une expertise pluridisciplinaire d'experts des sciences du vivant, du climat, mais aussi des sciences humaines et sociales. Son Conseil scientifique est présidé par François Gemenne, co-auteur du sixième rapport du GIEC. Astrophysicien, agronome, climatologue, écotoxicologue, écologue, sociologue, psychologue, constitutionnaliste, économiste, chercheur en communication, avocate, historien, juriste, philosophe, mathématicien, géographe... Le conseil compte une trentaine de femmes et d'hommes de talent ! Leur mission : lever les blocages qui entravent la transition écologique, en apportant des réponses qui concilient les enjeux écologiques et les besoins humains.

<https://www.fnh.org/le-conseil-scientifique/>